



**PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN, PETS AND LIVESTOCK.** May be harmful or fatal if swallowed or absorbed through the skin. Do not open pre-measured place packs. Chemical-resistant gloves must be worn when disposing of dead rodents, unconsumed bait and empty containers. Avoid contact with eyes, skin or clothing. Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Wash skin thoroughly with soap and water after handling. Wash contaminated clothing, separately from other laundry, with soap and water before reuse. **KEEP AWAY FROM FEED AND FOODSTUFFS.**

**FIRST AID:** If in eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. **If on skin or clothing,** take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. **If swallowed,** call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person spit a glass of water if awake and able to drink. Do not give anything by mouth to an unconscious person. For all cases of human ingestion, immediately notify a physician or Poison Control Centre. If a pet or livestock poisoning is suspected, immediately contact a veterinarian. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION:** Vitamin K<sub>1</sub> in the form of intramuscular or subcutaneous injections, or by oral ingestion are suggested remedial treatments for anticoagulant poisoning. The severity of the case measured by establishing prolonged prothrombin times (PT) will determine appropriate therapy. Monitoring PT will indicate the necessity of repeated treatments.

**ENVIRONMENTAL HAZARDS:** This product is toxic to fish and wildlife. Keep out of lakes, streams or ponds.

**DIRECTIONS FOR USE:** Use bait to control the Norway rat (*Rattus norvegicus*), Roof rat (*Rattus rattus*), and House mouse (*Mus musculus*) indoors and outdoors within 15 metres of buildings (dwellings, farm buildings, food service establishments [non-food areas], granary bins [empty], processing plants [feed, food, in non-food areas] and storage areas [non-food]). Rodenticide bait can be placed in tamper-resistant bait stations along fences or in locations where rodents or their signs have been observed. Remove as much food as possible.

**APPLICATION DIRECTIONS:**  
**RATS:** Place 2 to 10 Place Packs per placement at intervals of 4.5 to 9 metres. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for at least 10 days or until signs of activity cease.

**HOUSE MICE:** Place 1 Place Pack at intervals of 2.5 to 3.5 metres per placement. Larger placements (up to 2 Place Packs) may be needed at points of very high mouse activity. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for 15 days or until signs of mouse activity cease.

**RATS AND MICE:** Replace contaminated or spoiled bait immediately. To prevent reinestation, eliminate food, water, and harborage as much as possible. If reinestation does occur, repeat treatment. Where a continuous source of infestation is present, establish permanent bait stations and replenish bait as needed within 10 metres of buildings; if the station is securely fastened (e.g. nailed down) to the fence or the ground.

**DISPOSAL:** Do not reuse empty container. Dispose of unused or spoiled bait in accordance with local requirements. Follow provincial instructions for any required cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For more information on the disposal of unused, unwanted product and cleanup of spills, contact the provincial regulatory agency or the Manufacturer.

**Rodent Disposal:** Dispose of dead rodents in garbage or by burying.

**STORAGE:** Store in cool, dry place away from other chemicals and food items. Store product not in use, in original container, in a secure location inaccessible to children and non-target animals.

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

Bait stations (tier 3) used for the placement of rodenticide bait indoors, in locations not accessible to pets or livestock must have the following characteristics: (1) be constructed of high-strength

material (e.g., metal or injection molded plastic) and resistant to destruction by children; (2) have an entrance designed so that children cannot reach the bait; (3) have internal structure which prevents bait from being shaken loose; (4) have an access panel that fastens securely and locks (e.g., metal screw or padlock); and (5) bear the product name, active ingredient, guarantee, registration number, "WARNING POISON", and the skull and crossbones symbol.

Bait stations (tier 2) used for the placement of rodenticide bait indoors, in locations accessible to pets or livestock must have the following characteristics, in addition to those outlined above for tier 3 bait stations: (1) resistant to destruction by non-target animals; and (2) have an entrance designed so that non-target animals cannot reach bait.

Bait applied outdoors and above-ground MUST be placed in bait stations.

Bait stations (tier 1) used outdoors, above-ground, in locations accessible to children, pets and non-target wildlife must have the following characteristics, in addition to those outlined above for tier 2 and 3 bait stations: (1) be resistant to destruction or weakening by elements of typical non-catastrophic weather (such as, snow, rain, extremes of temperature and humidity, direct sunshine, etc.).

**SELECTION OF TREATMENT AREAS:** Determine areas where rats and/or mice will most likely find and consume the bait. Generally, these areas are along walls, by openings, in or beside burrows, in corners and concealed places, between floors and walls, or in locations where rodents or their signs have been observed. Remove as much food as possible.

**APPLICATION DIRECTIONS:**  
**RATS:** Place 2 to 10 Place Packs per placement at intervals of 4.5 to 9 metres. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for at least 10 days or until signs of activity cease.

**HOUSE MICE:** Place 1 Place Pack at intervals of 2.5 to 3.5 metres per placement. Larger placements (up to 2 Place Packs) may be needed at points of very high mouse activity. Maintain an uninterrupted supply of fresh bait for 15 days or until signs of mouse activity cease.

**RATS AND MICE:** Replace contaminated or spoiled bait immediately. To prevent reinestation, eliminate food, water, and harborage as much as possible. If reinestation does occur, repeat treatment. Where a continuous source of infestation is present, establish permanent bait stations and replenish bait as needed within 10 metres of buildings; if the station is securely fastened (e.g. nailed down) to the fence or the ground.

**DISPOSAL:** Do not reuse empty container. Dispose of unused or spoiled bait in accordance with local requirements. Follow provincial instructions for any required cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For more information on the disposal of unused, unwanted product and cleanup of spills, contact the provincial regulatory agency or the Manufacturer.

**Rodent Disposal:** Dispose of dead rodents in garbage or by burying.

**STORAGE:** Store in cool, dry place away from other chemicals and food items. Store product not in use, in original container, in a secure location inaccessible to children and non-target animals.

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

Bait stations (tier 3) used for the placement of rodenticide bait indoors, in locations not accessible to pets or livestock must have the following characteristics: (1) be constructed of high-strength

# CONTRAC®

GRAIN BAIT • GRAINS APPÂT

## KILLS WARFARIN RESISTANT NORWAY RATS TUE LES RATS SURMULOTS RÉSISTANT À LA WARFAREINE

Norway rats and house mice may consume a lethal dose in one feeding with first dead rodents appearing four or five days after treatment begins.

Les rats surmulsots et les souris communes peuvent consommer une dose mortelle en une seule fois, les premiers rongeurs morts apparaissent 4 ou 5 jours après le début du traitement.

REGISTRATION NO.: 30140 PEST CONTROL PRODUCTS ACT  
N° D'HOMOLOGATION : LOI SUR LES PRODUITS  
ANTIPARASITAIRES

## COMMERCIAL

### WARNING POISON



### AVERTISSEMENT POISON

### GARANTIE

GUARANTEE  
Bromadiolone ..... 0.005%  
Contains Difenotrothion Benzoate  
Warning: contains the allergen soy

Bromadiolone ..... 0.005%  
Contient du benzoate de diphénothrotonium  
Avitentane, contient l'allergène soja

### READ THE LABEL BEFORE USING (see side panels for additional precautionary statements)

### KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

### LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI (pour détails supplémentaires sur la sécurité, voir le panneau latéral)

### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Only to be used by certified pest control operators, farmers and persons authorized in government-approved pest control programs.

Usage réservé uniquement aux spécialistes accrédités de la lutte antiparasitaire, aux producteurs agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par l'administration publique.

### NET CONTENTS: 7.4 kg CONTENU NET : 7,4 kg

Manufactured By: / Fabriqué Par:

  
3699 Kinsman Blvd.  
Madison, WI 53704 U.S.A.  
Tel./Tél.: 608-241-0202  
www.belllabs.com  
MADE IN USA

**PRÉCAUTIONS :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DOMESTIQUES ET DES ANIMAUX D'ELEVAGE. Produit dangereux ou fatal s'il est ingéré ou absorbé par la peau. Ne pas ouvrir les produits prémeurés offerts en emballages serrés. Des gants résistants aux produits chimiques doivent être portés lors de la manipulation de produit et de l'élimination des rongeurs morts, des apâts non consommés et des contenants vides. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de consommer des produits de tabac ou d'utiliser les toilettes. Laver la peau et les vêtements avec de l'eau et du savon après la manipulation. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements avec à l'eau chaude et au savon avant de les réutiliser. TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS POUR ANIMAUX ET DES PRODUITS ALIMENTAIRES.

exemple, métal ou plastique moulé par injection) afin que les enfants ne puissent le détruire. 2) son entrée doit être conçue de façon à ce que les enfants ne puissent atteindre l'appât; 3) sa structure interne doit être telle que l'appât ne puisse pas en tomber si le point d'appât est secoué; 4) son panneau donnant accès à l'intérieur doit se fermer de façon sécuritaire et doit pouvoir être verrouillé en place (par exemple, au moyen d'un vis ou d'un cadenas); 5) il doit afficher le nom du produit, celui de la matière active, la garantie, le numéro d'homologation et la mention «AVERTISSEMENT – POISONS» et le symbole composé d'un crâne de squelette et de deux flûtes croisées.

Le point d'appât (niveau 2) contenant un rodenticide et placé à l'intérieur d'un bâtiment, à la portée des animaux de compagnie ou d'élevage, doit présenter les caractéristiques suivantes, en plus de celles requises pour le point d'appât de niveau 3-1) être résistant à la destruction par des animaux d'espèces non cibles; 2) son entrée doit être conçue de façon à ce que les animaux des espèces non cibles ne puissent atteindre l'appât.

Les appâts placés à l'extérieur et au-dessus du sol DOIVENT être placés dans des points d'appât.

Le point d'appât (niveau 1) destiné à être placé à l'extérieur, en surface, à un endroit accessible aux enfants, aux animaux de compagnie et aux espèces sauvages, non cibles, doit présenter les caractéristiques suivantes, en plus de celles nécessaires pour le point d'appât de niveau 2 ou 3-1) être résistant à la destruction ou à l'affaiblissement attribuées à des conditions météorologiques normales, non catastrophiques (comme la neige, la pluie, les températures et l'humidité très intenses ainsi que l'exposition directe au soleil);

**CHOIX DES LIEUX DE TRAITEMENTS :** Déterminer les lieux où les rats et/ou les souris trouveront et mangieront le plus facilement les appâts. Habituellement, ce sont les endroits situés le long des murs, les ouvertures rongées, dans ou à côté des terriers, dans les coins et aux endroits cachés, entre les planchers et les murs, ou là où les rongeurs ou leurs traces ont été observés. Enlever le plus possible de nourriture.

### MODE D'EMPLOI :

#### RAT

#### MICE

Le remède recommandé en cas d'empoisonnement par anti-coagulant. Le traitement approprié sera déterminé par la gravité du cas et/ou en mesurant la prolongation des temps de prothrombine. L'analyse de ces temps indiquera si l'on peut répéter le traitement.

### RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT :

#### POISON

Ce produit est毒ique pour les poissons et la faune. Ne pas laisser ce produit se répandre dans les lacs, les rivières ou les étangs.

**MODÈLE D'EMPLOI :** Utiliser des appâts pour lutter contre les rats d'égoût (*Rattus norvegicus*), les rats noirs (*Rattus rattus*) et les souris communes (*Mus musculus*) à l'intérieur et à l'extérieur à moins de 15 mètres des bâtiments (unités d'habitation, bâtiments agricoles, établissements de restauration [zones à usage non alimentaire], sites à grains [vidéo], usines de transformation [aliments destinés à une consommation humaine ou animale, zones à usage non alimentaire] et aires d'entreposage) à l'usage non alimentaire. Un appât antirongeur peut être placé dans un point d'appât identifiable le long des murs et dans les endroits où les propriétés, à l'extérieur de la limite de 15 mètres, mais à moins de 100 mètres des bâtiments, si le point est solidement fixé (par ex, doué) sur la clôture ou dans le sol.

Pour les zones non directement liées à la transformation des aliments : utiliser seulement dans des zones à usage non alimentaire ou dans des endroits où les aliments destinés à une consommation humaine ou animale ne même que l'équipement servant à l'emballage et à la manutention ne sont jamais laissés à découvert. Pour les zones où des aliments destinés à une consommation humaine ou animale sont transformés, servis ou entreposés : dans les usines de transformation de la viande ou des aliments (aires de transformation), utilisant seulement si l'usine n'est pas en activité. Enlever ou couvrir tous les aliments, les emballages et les utensiles avant de placer les appâts dans des points d'appât. Enlever tous les appâts et les rongeurs morts avant de réutiliser l'usine (les aires de transformation incluent l'entreposage et la restauration). Les utilisateurs doivent enlever immédiatement leurs vêtements si le pesticide s'est infiltré dessous. Renouveler avec des appâts frais sans interruption pendant 15 jours ou jusqu'à ce que l'activité des rongeurs cesse.

**RATS ET SOURIS :** Remplacer immédiatement les apâts contaminés ou gâtés. Pour éviter une nouvelle prolifération de souris, éliminer autant que possible toute nourriture, eau et lieux de cache(s). Si l'usine a réintroduit, répéter le traitement. Installer des stations d'appâts permanentes alimentées en appâts selon les besoins, là où il y a une présence continue de souris.

**SOURIS COMMUNES :** Placer 1 sachet tous 2,5 à 3,5 mètres. Une plus grande quantité (jusqu'à 2 sachets) peut être nécessaire si vous constatez une activité élevée des souris. Renouveler avec des appâts frais sans interruption pendant 15 jours ou jusqu'à ce que l'activité des rongeurs cesse.

**ÉLIMINATION :** Ne pas réaliser le contenu vifo. Jeter les appâts non utilisés ou détruire conformément aux exigences locales. Nettoyer le matériau supplémentaire au contenu avant son élimination est obligatoire en vertu de la réglementation provinciale.

Renouveler le contenu vifo inutilisé. Éliminer le contenu conformément à la réglementation provinciale. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des produits non utilisés ou dont on se départe, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**Élimination des rongeurs :** Jeter les rongeurs morts avec les ordures ménagères ou les enterrer.

**ENTREPOSAGE :** Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger la portion inutilisée du produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr à l'abri des enfants et des animaux non cibles.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DOMESTIQUES ET DU BÉBÉ.** Produit dangereux au feu si l'on ingère ou absorbe par la peau. Des gants résistants aux produits chimiques doivent être portés lors de la manipulation du produit et de l'extermination des rongeurs morts. Des appâts non consommés et des contenants vides. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, de boire, de tabac ou de grimer, de consommer des produits de tabac ou d'utiliser les toilettes. Laver la peau immédiatement avec de l'eau et du savon après la manipulation. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements avec de l'eau chaude savonneuse avant de les étendre. TENIR À L'ÉCART DES ANIMAUX POUR ANIMAUX ET DES PRODUITS ALIMENTAIRES.

**PREMIERS SOINS :** En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et continuellement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Après cinq minutes, élever les lèvres pour permettre à la victime de porter une paire de lunettes. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, élever les vêtements contaminés. Placer immédiatement la peau à grande ébullition pendant 15 à 20 minutes. Réaliser une incision antiposse ou un nékrotect pour obtenir des conseils en matière de soins. En cas d'ingestion, débarasser immédiatement à un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils en matière de soins. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par un centre antipoison ou un médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Pour tous les cas d'exposition humaine par ingestion, informer immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Communiquer immédiatement avec un vétérinaire si l'on suspecte l'empoisonnement d'un animal familiier ou de bétail. Empêtre le contenu, l'épuise ou prend note du nom et du numéro d'identification du produit si l'on connaît les animaux russisés lorsque l'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Si ce produit a été avalé, prendre de la vitamine K<sub>1</sub> sous forme d'injections intramusculaires ou sous-cutanées, ou par voie orale si c'est le remède recommandé en cas d'empoisonnement par anticoagulant. Le traitement approprié sera déterminé par la gravité du cas et dans un certain nombre de temps de prothrombine. L'évaluation de ces temps indique si l'autorisation de traitement.

**RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT :** Ce produit est toxique pour les poissons et la faune. Ne pas lâcher ce produit se répartissant dans l'eau. Les rivières sont très chargées.

**MODE D'EMPLOI :** Se référer au contenant extérieur pour le mode d'emploi complet.

**ÉLIMINATION :** Ne pas réutiliser le contenant vide. Jeter les appâts non utilisés ou éliminer conformément aux exigences locales. Suivre les directives provinciales concernant le recyclage du contenant ayant son étiquette. Remise le contenant vide incorpore à une utilisation ultérieure. Se débarrasser du contenant conformément aux exigences provinciales. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des restes de produits ou sur le nettoyage des déversements accidentels, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou avec la fabrique.

**Élimination des rongeurs :** Jeter les rongeurs morts avec les sources ménagères ou les animaux.

**ENTREPOSAGE :** Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des autres produits chimiques. Ranger le contenu initial du produit sans son contenant d'origine, dans un endroit où il n'atteint pas les enfants et des animaux non cibles.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

>2009-5

# CONTRAC®

GRAIN BAIT • GRAINS APPÂT

## KILLS WARFARIN RESISTANT NORWAY RATS TUE LES RATS SURMULOTS RÉSISTANT À LA WARFARINE

Norway rats and house mice may consume a lethal dose in one feeding with first dead rodents appearing four or five days after treatment begins. Les rats surmoluts et les souris communes peuvent consumer une dose mortelle en une seule fois, les premiers rongeurs morts apparaissant 4 ou 5 jours après le début du traitement.

REGISTRATION NO.: 30140 PEST CONTROL PRODUCTS ACT  
N° D'HOMOLOGATION : LOI SUR LES PRODUITS  
ANTIPARASITAIRES

### COMMERCIAL

#### GUARANTEE

Bromadiolone .....

Contains Denatonium Benzoate

Warning, contains the allergen soy

#### WARNING POISON

AVERTISSEMENT

POISON

#### GARANTIE

Bromadiolone .....

Contains the allergen soy

#### READ THE LABEL AND EXTERIOR CONTAINER BEFORE USING

(see back panel for additional precautionary statements)

#### KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

#### LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE CONTENANT EXTÉRIEUR AVANT L'EMPLOI

(pour détails supplémentaires sur la sécurité, voir verso)

#### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Only to be used by certified pest control operators, farmers and persons authorized in government-approved pest control programs.

Usage réservé uniquement aux spécialistes accrédités de la lutte antiparasitaire, aux producteurs agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par l'administration publique.

#### NET CONTENTS: 43 g / CONTENU NET : 43 g

Manufactured By: / Fabriqué Par:



3699 Kinsman Blvd.  
Madison, WI 53704 U.S.A.  
Tel/Tél: 608-241-0202  
www.belllabs.com

**PRÉCAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN, PETS AND LIVESTOCK.**  
May be harmful or fatal if swallowed or absorbed through the skin. Do not open pre-measured place packs. Chemical-resistant gloves must be worn when disposing of dead rodents, unconsumed bait and empty containers. Avoid contact with eyes, skin or clothing. Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Wash skin thoroughly with soap and water after handling. Wash contaminated clothing, separately from other laundry, with soap and water before reuse. KEEP AWAY FROM FEED AND FOODSTUFFS.

**FIRST AID:** If in eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. If swallowed, call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person. For cases of human ingestion, immediately notify a physician or Poison Control Centre. If a pet or livestock poisoning is suspected, immediately contact a veterinarian. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

**TOXICOLOGICAL INFORMATION:** Vitamin K<sub>1</sub> in the form of intramuscular or subcutaneous injections, or by oral ingestion are suggested remedial treatments for anticoagulant poisoning. The severity of the case measured by establishing prolonged prothrombin times (P.T.) will determine appropriate therapy. Monitoring P.T. will indicate the necessity of repeated treatments.

**ENVIRONMENTAL HAZARDS:** This product is toxic to fish and wildlife. Keep out of lakes, streams or ponds.

**DIRECTIONS FOR USE:** Refer to exterior container for complete directions.

**DISPOSAL:** Do not reuse empty container. Dispose of unused or spoiled bait in accordance with local requirements. Follow provincial instructions for any required cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For more information on the disposal of unused, unwanted product and cleanup of spills, contact the provincial regulatory agency or the Manufacturer.

**Rodent Disposal:** Dispose of dead rodents in garbage or by burying.

**STORAGE:** Store in cool, dry place away from other chemicals and food or feed. Store product not in use, in original container, in a secure location inaccessible to children and non-target animals.

**NOTICE TO USER:** This pest control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

121216/10-16